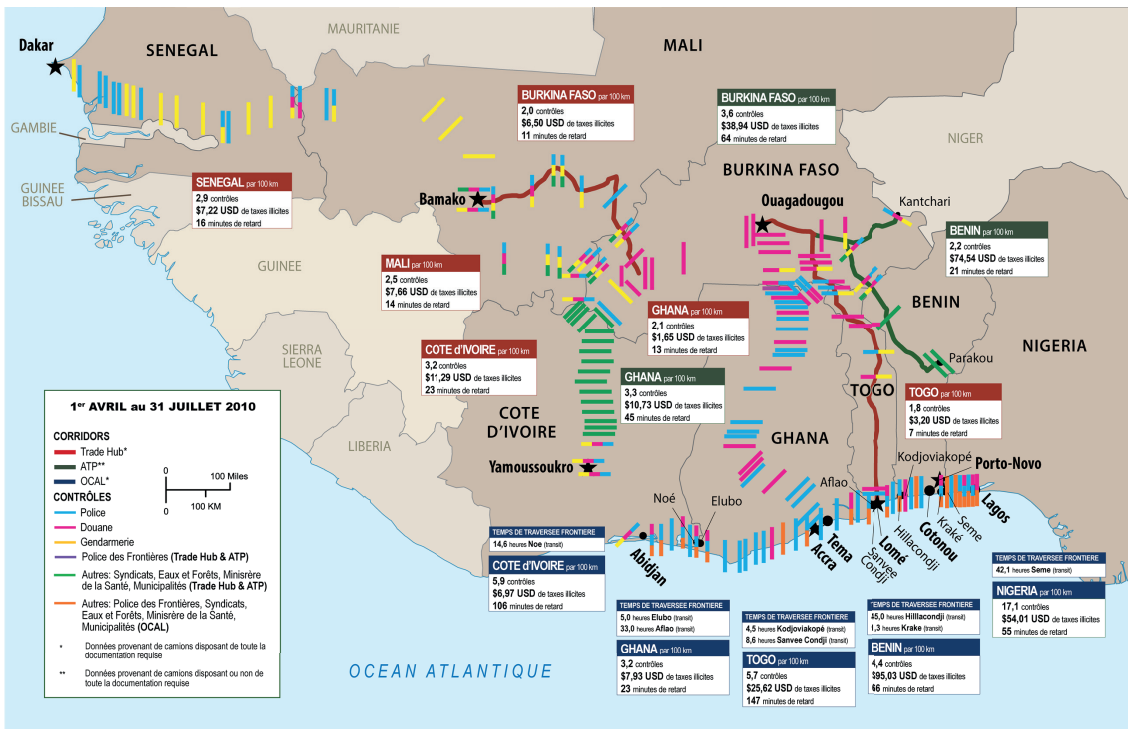
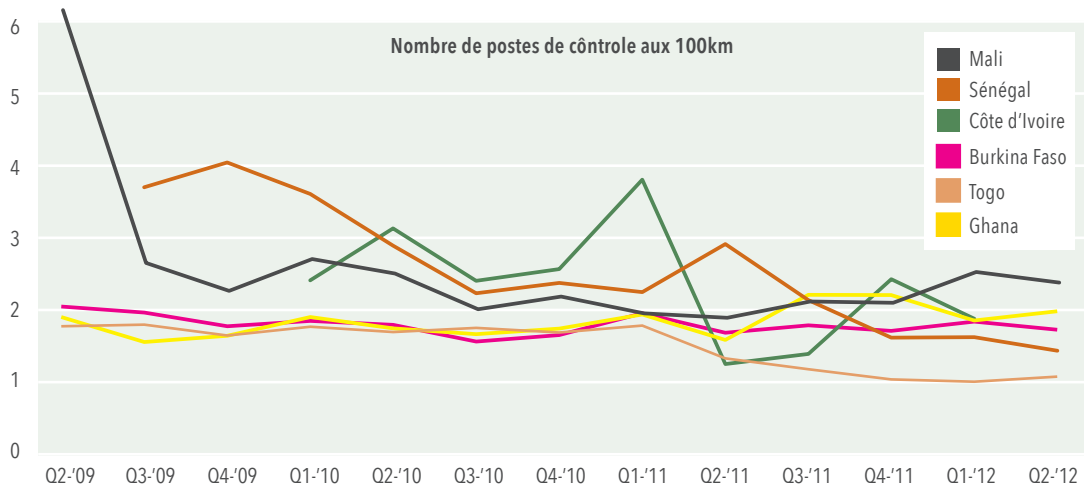


Figure 12.2 Obstacles routiers au commerce en Afrique de l'Ouest, avril-juin, 2010



Source: USAID et ALCO, 2010.

Figure 12.3 Changement au niveau du nombre de contrôles routiers tous les 100 km par pays, 2009-2012



Source: USAID et UEMOA, 2012

Burkina Faso a négociés avec les principaux pays à travers lesquels il importe l'essentiel de ses biens, à savoir le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et le Bénin. Ces traités affectent deux-tiers du tonnage des importations transportées par camion au Burkina Faso aux camionneurs Burkinabé immatricu-

lés et un tiers aux camionneurs immatriculés dans le pays du port d'entrée. De tels systèmes de quotas limitent manifestement la concurrence (excluant par exemple les camionneurs de pays tiers, même s'ils sont membres de la CEDEAO) et suscitent peu de motivation pour mettre à niveau les flottes de camions.